



Numéro #19
octobre 2015

Les Nouvelles du CHSCT 44

AMIANTE TRIPODE BEAULIEU : LA MAUVAISE VOLONTE DE LA DGFIP

Alors qu'un courrier ministériel daté du 22 septembre 2015 officialisait la décision d'octroyer 5 jours de congés supplémentaires aux agents encore en activité ayant été exposés à l'amiante dans le Tripode Beaulieu de Nantes, le 15 octobre, jour de la séance plénière du CHSCT 44, la DGFIP n'avait toujours pas informé les directions locales de cette mesure.

L'intersyndicale du CHSCT 44 a demandé en début de séance aux directions du département de saisir le Directeur général, Bruno Parent, en visite à Nantes ce même jour, de ce sujet. Les directives de la Direction générale devraient (enfin !) être diffusées dans la semaine du 19 octobre.

S'agissant des anciennes archives émanant du Tripode, potentiellement contaminées par de l'amiante, les directions régionales concernées, INSEE et DRFIP 44, ont détaillé les mesures de prévention qui ont été prises. Ces archives seront soit détruites, soit décontaminées en fonction de la nécessité de les conserver ou pas.

Par ailleurs, **la DRFIP 44 présentait lors de cette séance deux notes sur la prévention du risque amiante**. La première, qui sera adressée à tous les agents, dresse un état des lieux précis et exhaustif de la présence d'amiante sur l'ensemble des sites de la direction.

La deuxième s'adresse aux gestionnaires de site et aux agents techniques. Elle définit la procédure à respecter lors de travaux réalisés par des agents de la DRFIP, le principe défini au niveau ministériel étant qu'aucun agent de la DRFIP ne doit réaliser de travail susceptible d'émettre des fibres d'amiante dans l'air. De fait, cette procédure risque d'allonger le temps d'intervention pour certains travaux, mais priorité doit être donnée à la préservation de la sécurité et de la santé de tou-te-s.

Les autres directions ont reconnu l'intérêt de la démarche de la DRFIP. Y a plus qu'à !

LA MEDECINE DE PREVENTION A L'ABANDON

Depuis le mois de septembre, il n'y a plus qu'un seul médecin de prévention au lieu de trois pour tout le département de la Loire-Atlantique. Bien évidemment, le médecin restant, le Dr Aubrun, n'est plus en mesure d'assurer l'intégralité de ses missions.

C'est toute la politique de prévention des risques professionnels dans les administrations financières de Loire-Atlantique qui est mise à mal : impossibilité de répondre à toutes les sollicitations d'agents en détresse, difficultés pour participer aux réunions dans le cadre de la politique de prévention menée par le CHSCT 44, abandon du suivi médical quinquennal...

Le ministère a lancé la procédure de recrutement de nouveaux médecins, mais étant donné les conditions offertes, et notamment la rémunération, il y a de quoi être très inquiet.

POINT D'ETAPE SUR LES REORGANISATIONS A LA DRFIP 44

Rien de très nouveau concernant les réorganisations des services nantais de la DRFIP. La direction a rappelé son engagement de donner aux agents la possibilité de s'exprimer sur les organisations qui seront mises en place. Par ailleurs, la direction rencontrera dans les semaines à venir les agents actuellement en poste dans les locaux de Lotz-Cossé dans la perspective de leur futur déménagement.

Sur la fermeture de la Trésorerie d'Aigrefeuille au 1er janvier 2016, la CGT a rappelé son opposition sur le fond et a dénoncé la décision de la DRFIP de geler l'emploi transféré à la trésorerie de Machecoul.

Notre déclaration liminaire est disponible en ligne sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr/44

Le prochain CHSCT aura lieu le 17 novembre 2015.



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes - secrétaire du CHSCT)

Jean-Michel LE CARDINAL (SI TOUR BRETAGNE)

Pascal PIAT (DOUANES Montoir)

Matthieu BLIN (DRFIP Saint-Nazaire)

Yann DOUTEAU (DRFIP Nantes)

Alexandre SAUSSEREAU (DOUANES Angers)